

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 10 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 10 février à 18 heures 00 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 04 février 2025

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Paul LASSET, Jean-Claude LEMOINE, Jérôme MEYNET, Olivier KNIPPING, Stéphanie NEVOLTRY, Elisabeth JACQUART, Joël BARADUC, Muriel PESCADOR

ABSENT ET EXCUSE :

POUVOIR :

SECRETAIRE : Olivier KNIPPING

Ajouts à l'ordre du jour : Rénovation appartement de Madame ONZON

❖ AFFAIRES GENERALES ❖

1) Capteur Co2 pour la salle des fêtes

Notre fournisseur de défibrillateur nous a informé que la réglementation pour 2025 nous impose de disposer d'un capteur CO2.

Le coût de ce capteur est de 324 € TTC, il faudra ajouter une prise d'alimentation dans la salle des fêtes pour le connecter.

Vote pour, à l'unanimité des présents

2) Validation nouveau plan des fossés : Syndicat Rive Droite de la Morge :

Le Président du Syndicat Rive Droite de la Morge, demande aux mairies de revoir le listing des fossés qui sont entretenus par ce dernier.

Monsieur Olivier KNIPPING, délégué propose au Conseil Municipal de supprimer deux fossés car ils sont entretenus par l'employé communal comme celui de la chute d'eau de Montclar et celui vers la Tour Vidal. Nous devons signaler à GEMAPI les arbres tombés dans la Morge.

Vote pour, à l'unanimité des présents

❖ AFFAIRES FINANCIERES ❖

3) Autorisation à hauteur de 25% pour paiement en Investissement avant BP.

Tous les ans nous prenons une délibération dans ce sens, cela permet de continuer à payer des factures si nécessaires avant le vote des budgets.

Vote pour, à l'unanimité des présents

4) Autorisation de location du gîte

Nous avons eu une opportunité louer le gîte pendant plusieurs semaines, nous avons négocié les tarifs avec l'entreprise qui le louait comme suit :

Du 11/01/2025 au 24/01/2025 prix de la location 400 € + 11,20 € de taxes de séjour.

Du 25/01/2025 au 31/01/2025 prix de la location 200 € + 5,60 € de taxes de séjour.

Du 13/02/2025 au 12/03/2025 prix de la location 600 € + 21,60 € de taxes de séjour.

Vote pour, à l'unanimité des présents

5) Nouveau tarif 2025 pour occupation du Domaine Public (coiffeur....).

Nous avons plusieurs commerces qui occupent le domaine public.

Monsieur le Maire rappelle que la loi impose de percevoir une taxe dite « taxe d'occupation du domaine public. »

Monsieur le Maire propose d'uniformiser les tarifs avec une augmentation pour l'année 2025 comme suit :

Ambulance Arvernoise : 80 €

Auberge des Sources : 50 € (Terrasse)

Hairtruck : 100 € (2 fois par semaine + 1 fois tous les 15 jours)

Fromager : 40 € (1 fois par semaine)

Cabinet Esthétique LILABELLE : 50 € (à la demande)

Bouge tes Méninges : 40 € (tous les 15 jours salle des fêtes)

Chauffage Association :

Le vol de la grue : (oct à avril) 30 € par mois soit 210 €

Saint-Myon Country : (Nov à Avril) 30 € par mois soit 180 €

Vote pour, à l'unanimité des présents

Madame Stéphanie NEVOLTRY est arrivée à 18h25

6) Mise en place IFSE et CIA pour Monsieur Christopher VALLEIX

Depuis quelques années le législateur demande aux collectivités de verser à ses salariés des indemnités de verser à ses salariés des indemnités IFSE (Indemnités de Fonctions, de sujétions et d'expertise) et CIA (Complément Indemnitaire annuel), afin de garder une unité au niveau de notre personnel communal, nous proposons le versement mensuel de 50,83 € correspondant au CIA et de 205,83 € mensuel correspondant à l'IFSE pour Monsieur Christopher VALLEIX

Vote pour, à l'unanimité des présents

7) Maison Jourde proposition

Monsieur le Maire rappelle que deux visites ont eu lieu dernièrement via l'agence, cette dernière aurait trouvé un client potentiel, mais pas à ce prix. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de baisser le prix à 40 000 €

Vote pour, à l'unanimité des présents

8) Rénovation appartement de Madame ONZON

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame ONZON est venue en mairie afin de déposer un courrier dans le cadre de la réfection de son appartement (moisissure). Nous avons effectué un devis auprès de Monsieur MOULIN (plâtrier peintre).

1 contre

1 abstention

7 pour

Informations diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Auberge des Sources est actuellement en vente, une dame doit signer un compromis.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons un masseur kinésithérapeute à Saint-Myon, diplômée d'Etat, elle se déplace uniquement chez les personnes.

- Le four de Parret est envahi par des rats, Christopher à mis du ciment pour réparer les trous. Il faut contacter la société HDA pour essayer de trouver une solution contre les rats.

- La commission fleurissement : Dans le cadre de villes et villages fleuris 2024, la commission était venue le 20 juin dans notre commune pour voir le fleurissement de notre commune. Monsieur Jean-Claude LEMOINE, Monsieur Christopher VALLEIX et Madame Muriel PESCADOR étaient partis à la cérémonie en décembre 2024. La commune a reçu le prix de l'encouragement (chèque cadeaux + fleurs).

La commission fleurissement s'est réunie dernièrement et a décidé de participer à nouveau au concours 2025 afin d'obtenir des conseils. L'objectif de cette année est de mettre des plantes vivaces devant l'église et la mairie et mettre des fleurs sur trottoir dans la rue des jardins.

- Le CLIC renouvellement des séances de Gym plaisir le jeudi de 14h15 à 15h15
Il y aura un atelier de sophrologie et d'informatique.

- Eglise les subventions de la DRAC et de la Région diminue, le Département réalise des arbitrages, nous attendons la subvention de cette dernière.

- Sécurisation de la RD, nous devons réaliser un plateau afin de faire ralentir les véhicules, cependant nous devons changer la canalisation d'eau (plateau en septembre) Monsieur le Maire propose de demander à la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge pour la visualisation des panneaux

Questions diverses

Madame Stéphanie NEVOLTRY demande de mettre le blason sur le site de la commune, sur panneapocket.

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Olivier KNIPPING Secrétaire de Séance
-----------------------------------	---